

## Dialogue avec Monsieur le rapporteur de la CTRA

Toute l'équipe se joint à moi pour remercier le rapporteur de sa lecture attentive du rapport 2018 et des conseils prodigués. Nous nous permettrons d'apporter certaines précisions à son avis.

Si l'impression en recto-verso reste difficile à gérer, nous avons inséré un générique de l'opération dans le présent rapport (ci-dessus). En revanche, il nous semble que la photocopie des documents administratifs n'est pas nécessaire dans le cadre d'une fouille programmée. Mais si cette volonté persiste, je remercie d'avance le rapporteur de bien vouloir indiquer la liste de ces documents, afin qu'ils puissent être intégrés dans le futur.

Plusieurs arguments peuvent être avancés pour justifier le caractère parfois confus du plan adopté, pouvant être effectivement qualifié « d'inventaire à la Prévert » : la volonté de confronter plusieurs approches dans une démarche résolument interdisciplinaire, la diversité des contributions d'une équipe nombreuse et productive, le manque de recul lié à un délai relativement court entre l'opération de terrain et le rendu du rapport. L'organisation en trois dossiers, conseillée par la précédente rapporteuse, nous semble pourtant, actuellement, le meilleur moyen de rendre compte de la diversité de nos recherches... et de nos résultats. Peut-être faudrait-il mieux organiser le dossier 1, le plus fourni, en sous-dossiers : les constructions, le funéraire, le mobilier ? En tout cas, il est évident, comme l'écrit le rapporteur, que tous les éléments ne sont pas encore compris, en particulier la relation entre le monastère « médiéval » tel qu'il apparaît à travers la fouille et la structure antérieure, notamment révélée par les nombreux réemplois insérés dans les murs et quelques fondations présumées plus anciennes. Faut-il envisager une reconstruction totale précédée d'un décapage complet des constructions antérieures, une reconstruction exactement au même emplacement, de simples réparations, certes importantes et accompagnées d'au moins une destruction de bâtiment, celle qui a fourni les réemplois ? Quand peut-on situer cet événement ? Les conclusions que nous avons fournies en 2018 et que nous livrons cette année encore ne sont que des hypothèses. C'est pourquoi je ne me sens toujours pas capable de présenter les résultats par les différentes phases d'occupation. Mais nous avons tenté un phasage sommaire accompagné de plans.

L'étude GPR de 2017, menée par *Analyse Géophysique Conseil SARL*, a fourni de très utiles informations sur les constructions monastiques médiévales et surtout modernes. En revanche, sur les quatre zones prospectées, aucune information n'a pu être fournie sur le profil du substrat et la nature des remblais. Même au bord de la terrasse orientale, les spécialistes n'évoquent que des aménagements : « nous notons la présence de murs fins, ou du moins de traces relativement fines, associés à un massif imposant parallèle à la limite de la terrasse. Il est évident que ce secteur est moins dense en terme d'occupation, mais nous n'excluons pas la présence de structures aménageant et soutenant la terrasse ».

Nous nous efforcerons, à l'avenir, d'indiquer un maximum de numéros de contexte sur les clichés photographiques. En revanche, les stratigraphies, comme les photographies, ont bien été repérées sur un plan de masse : il s'agit de la figure 26 du rapport de 2018.

Nous avons repris et complété l'inventaire des sépultures mentionnées dans les textes mais il reste assez difficile de confronter ces descriptions avec les découvertes faites sur le terrain. Nous avons pourtant tenté de faire un bilan pour chaque zone dans ce présent rapport.

En ce qui concerne l'étude céramique, la participation de Brigitte Véquaud (Inrap) et la poursuite de la formation de l'étudiante en charge du mobilier (Magali Giuge) ont, je l'espère, permis d'améliorer le rendu global de ce pan important de la recherche.

Je suis tout à fait conscient de la nécessité de pousser les comparaisons mais il convient d'être très prudent pour un ordre religieux tout à fait atypique, ni de moines ni de chanoines au début, même si une normalisation conduit lentement, à partir de la fin du XII<sup>e</sup> siècle, à l'adoption (forcée) de la règle bénédictine en 1317. Par ailleurs, concernant les techniques de construction, il convient de rester dans le domaine tout à fait particulier du milieu granitique. Un des axes de la problématique consiste à comparer l'abbaye mère avec l'ensemble de ses dépendances (les celles), dont certaines ont conservé de beaux vestiges. C'est en ce sens que nous sommes en train de construire une base de données regroupant toutes les composantes de cet ordre, largement réorganisé par la papauté en 1317 sur les modèles des grands ordres bénédictins de cette époque.

Grâce aux recommandations du CTRA et de son rapporteur, un LiDAR a été réalisé cet automne et la couverture photo zénithale a été demandée par le Service régional de l'Archéologie, Site de Limoges, mais il n'a pas pu se faire durant la présente campagne. Quant à l'analyse pédologique, il me paraît bon d'attendre l'exploitation des données fournies par le LiDAR. J'ai repris contact avec Jean-Michel Mechling pour une nouvelle étude des mortiers qui sera, je l'espère, plus convaincante que la précédente. Comme inclus dans ce rapport, nous avons fait appel à Daniel Prigent qui a fourni quelques éléments de comparaison pour les signes lapidaires de la cave du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Enfin, et ce sont des détails, le rapport 2018, comme le présent, contient un canevas pour l'harmonisation des relevés archéologiques (figure 25 du rapport de 2018) qui légende les couleurs utilisées. Par ailleurs et au risque de choquer, je persiste dans ma méthode de présenter les plans avec le Nord pas forcément « en haut », car les différents points de vue ainsi créés sont susceptibles de fournir quelque pistes de réflexion.